



“L’heure de vérité approche”

En visite aux Etats-Unis, François Hollande plastronne à la une du magazine américain *Time*. Singeant Barack Obama, il déclare : « Yes, we can faster » (« Oui, on peut le faire plus vite »), à propos des réformes structurelles prévues par le pacte de responsabilité et des 50 milliards d’euros de coupes qu’il prévoit pour financer un gigantesque cadeau de 30 milliards d’euros aux patrons. Mais un vent de scepticisme, et même d’inquiétude, balaie, de ce côté-ci de l’Atlantique, les titres et les commentaires de la grande presse. Ainsi, *Le Monde* (8-9 février) : « Reste à voir si ce choc de réalisme se traduira concrètement (...). Pour l’instant, on en est loin ». Pour *Le Journal du dimanche* (9 février), « quarante jours après que le chef de l’Etat a annoncé lors de ses vœux aux Français qu’il assumerait lui-même la conduite de ces économies, le gouvernement n’a (...) encore avancé aucune mesure précise ni chiffrée ». Le quotidien patronal *Les Echos* n’est pas en reste, titrant : « Le pacte et le risque d’effet “pschitt” », en constatant : « La cote du président continue de plonger, les candidats PS aux élections municipales s’inquiètent, l’électorat de gauche décroche. » « Est-ce mission impossible ? », s’interroge *Le Figaro* (7 février), qui, deux jours plus tard cite un député PS : « On ne tiendra pas jusqu’aux européennes ». Et un conseiller élyséen : « L’angoisse de Hollande, c’est de ne pouvoir terminer son quinquennat. » « L’heure de vérité approche », écrit l’éditorialiste des *Echos* (7 février). Le journal poursuit : « Les Français font leurs comptes, un vent d’abstention se profile. » Tous scrutent, avec angoisse, « le moindre mouvement social ».

Yan Legoff

Où le gouvernement compte-t-il tailler 50 milliards d’euros pour financer le pacte de responsabilité ?

“Ça va être la purge ! Tous les ministres sont affolés”

(Un responsable de la majorité gouvernementale, cité par *Le Figaro*, 7 février)

Yan Legoff

Cela fait maintenant un mois que François Hollande a annoncé les contours du pacte de responsabilité : trente milliards d’euros par an offerts au patronat, sous la forme d’une exonération totale, d’ici à 2017, de leurs cotisations pour les allocations familiales. Le gouvernement a rapidement fait porter le seul débat sur la question des « contreparties » sur l’emploi. Cela n’empêche pas les entreprises de continuer à supprimer des milliers d’emplois chaque mois, bien au contraire ! En fait, la seule contrepartie (si l’on peut dire) de ce pacte, ce sont, pour le financer, des coupes inégales dans le budget de l’Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale, pour un montant global de 50 milliards d’euros, à réaliser entre 2015 et 2017.

SECRET JUSQU’AUX MUNICIPALES
Samedi 8 février, François Hollande réunissait pour la deuxième fois son « Conseil stratégique de la dépense publique », composé des principaux ministres et créé fin janvier par décret. « Mines graves, visages fermés. Ils sont sortis de l’Elysée les mâchoires serrées, raconte *Le Journal du dimanche* (9 février). François Hollande a demandé aux participants de conserver le secret sur le contenu de leurs échanges. La perspective des municipales, dans six semaines, refroidit les initiatives. » La seule perspective du choc qui s’annonce affole les ministres, les députés... Les commentateurs de tous bords commencent à douter de la détermination de François Hollande.

Pourtant, toute la préparation du budget 2015 a été accélérée et raccourcie de deux mois. Durant la semaine, le ministre du Budget, Bernard Cazeneuve, a reçu ses collègues un par un. Les lettres de cadrage fixant le montant dont les ministres pourront disposer l’année prochaine, habituellement envoyées en juin ou début juillet, partiront dès avril.

HOLLANDE, “VULNÉRABLE AU MOINDRE MOUVEMENT SOCIAL”

Le ministre de l’Education nationale, Vincent Peillon, confie à des journalistes, le 5 février, que ses services étudient le gel de l’avancement à l’ancienneté de tous les fonctionnaires. Une bombe ! Le point d’indice des fonctionnaires, qui sert au calcul de leur salaire, étant gelé depuis quatre ans, ces avancements à l’ancienneté sont la seule possibilité qui leur reste d’avoir une augmentation ! Peillon dément quelques heures plus tard ; les journalistes maintiennent leur version. Et un conseiller de l’Elysée reconnaît deux jours plus tard dans les colonnes du *Figaro* : « Quand vous êtes dans un exercice d’économies très important, vous ne vous interdisez rien. » Aussitôt, les fédérations de fonctionnaires font entendre leurs voix. Même la CFDT, pourtant favorable au pacte de responsabilité, déclare qu’elle « n’acceptera aucune mesure qui vienne accroître la baisse du pouvoir d’achat des agents de la fonction publique déjà enregistrée depuis cinq ans ». Au même moment, un sondage indique que seulement 19 % des Français font confiance à François Hollande. Un record. « Cette impopularité le rend vulnérable au moindre mouvement social », s’alarme un expert dans *Le Figaro* (8-9 février). ■

“La méthode du rabot, c’est terminé... Maintenant, la question, c’est quel tuyau on enlève”

(Un ministre, cité par *Le Figaro*, 7 février)

A SAVOIR

Selon la Cour des comptes : “Le gel du point d’indice des fonctionnaires ne suffira pas”

Dès juin dernier, la Cour des comptes avertissait que, pour financer le crédit d’impôt pour la compétitivité et l’emploi (CICE, 20 milliards d’euros par an au bénéfice des patrons), « la progression de la masse salariale (des fonctionnaires) pourrait devoir être encore plus contrainte ». « Le gel du point de la fonction publique ne suffira pas », lançait-elle dans son rapport (1). Depuis, avec le pacte de responsabilité, le cadeau au patronat a augmenté de 10 milliards d’euros, nécessitant des coupes dans le budget de l’Etat encore plus drastiques. La Cour des comptes, présidée par le « socialiste » Didier Migaud, préconisait déjà :

- « la suspension de toutes les mesures individuelles de changement d’échelon ou de grade (...) pour quelques mois ou pour une année entière » ;
- « des réductions d’effectifs supplémentaires d’environ 10 000 » postes, à ajouter aux suppressions de 13 000 postes par an déjà programmées dans les ministères dits non prioritaires. Ce qui reviendrait nécessairement à toucher de plein fouet l’Education nationale ;
- « une augmentation de deux heures de la durée hebdomadaire » de travail des agents.

(1) Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2013.

Pacte de responsabilité

Pour le gouvernement, "la protection sociale est le plus grand réservoir d'économies potentielles"

Nicole Bernard

Informations ouvrières a expliqué ce que signifiait le pacte de responsabilité, en particulier ce que signifiait la décision de supprimer les cotisations patronales qui financent 60 % des allocations familiales. Nous sommes revenus sur le fait que le gouvernement voulait obtenir, sur cette question, l'assentiment des organisations syndicales, tout cela pour satisfaire à l'exigence patronale de réduction du coût du travail. On avait compris que, dans le plan du gouvernement, la suppression des cotisations d'allocations familiales était couplée avec un plan d'économies drastique dit de « maîtrise des dépenses publiques ». Aujourd'hui, le gouvernement le dit ouvertement : « La maîtrise de la dépense publique est indispensable pour (...) mettre en œuvre le pacte de responsabilité. » Pour que le gouvernement fasse cadeau au patronat des cotisations d'allocations familiales, « la France doit réaliser au moins 50 milliards d'économies » (déclaration de Jean-Marc Ayrault au Conseil des ministres du 29 janvier).

La notion fumeuse de "dépenses publiques"

Sur les 1 117 milliards d'euros de dépenses publiques, les dépenses de l'Etat représentent 383 milliards, les dépenses des collectivités territoriales représentent 218 milliards d'euros et celles de la Sécurité sociale 516 milliards d'euros (site Internet du gouvernement). Et le gouvernement envisage de réaliser les économies exigées par le pacte de responsabilité sur les trois composantes de la dépense publique : « Dans les trois piliers de la dépense publique, le plus important est la protection sociale, et c'est là que réside le plus grand réservoir d'économies potentielles » (idem).

Non pas qu'il n'envisage pas d'économies brutales sur les salaires des fonctionnaires et les services publics.

Non pas qu'il n'envisage pas d'économies brutales à travers la restructuration des collectivités territoriales.

Mais il annonce qu'une partie importante des économies devra être réalisée :

- sur les pensions de retraite, grâce à la réforme Hollande de décembre 2013,
- sur les prestations familiales, du fait de l'aggravation des conditions requises pour obtenir certaines prestations,
- sur les soins de santé, grâce à sa stratégie de réduction des coûts.

Il est indispensable de s'arrêter sur cette question.

Qui finance ces prestations ? Et pour qui sont-elles faites ?

C'est nous qui payons, à travers nos cotisations, pour « la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent » (article 1 de l'ordonnance du 4 octobre 1945). Prenons l'exemple des hôpitaux qui constituent le socle de notre

système de soins. A entendre le gouvernement, on croirait bien que c'est l'Etat qui finance les hôpitaux ! Or les hôpitaux sont financés quasi intégralement par la Sécurité sociale (le reste l'étant par les malades eux-mêmes). Informations ouvrières a montré, il y a deux semaines, que cette ordonnance de 1945 est toujours d'actualité et comment, pour la défendre, il y a eu, depuis le début et jusqu'à maintenant, une intense lutte de classe.

L'objectif inachevé du plan Juppé de 1995

Le gouvernement, comme son prédécesseur, décrète que la Sécurité sociale devra faire des économies, comme s'il s'agissait d'un service de l'Etat !

Répétons-le, avant le plan Juppé de 1995, les gouvernements n'avaient pas le pouvoir de fixer le montant des dépenses de la Sécurité sociale. Les prestations étaient payées en fonction de la réglementation et non en fonction des disponibilités budgétaires.

Depuis le traité de Maastricht et les ordonnances du plan Juppé, le Parlement vote chaque année une enveloppe financière pour la Sécurité sociale. La partie de cette enveloppe concernant les

soins de santé s'appelle « l'objectif national des dépenses d'assurance maladie » (ONDAM).

Dans la logique de cette enveloppe, les caisses devraient arrêter de rembourser les médicaments dès que l'enveloppe est atteinte. Ou arrêter de payer les pensions quand l'enveloppe « vieillesse » est atteinte.

La résistance déployée pour défendre la Sécurité sociale n'a pas permis aux gouvernements de soumettre la Sécurité sociale à un tel diktat.

Elle continue à rembourser. Elle continue à payer les pensions. Mais cette mécanique a commencé à se mettre en place contre les hôpitaux.

Leur modèle : l'enveloppe financière fermée qui étrangle déjà les hôpitaux

Une sous-enveloppe « hospitalière » de l'ONDAM est votée, chaque année, par le Parlement sur proposition du gouvernement. Elle est ensuite déclinée pour chaque hôpital.

Ainsi, en 2013, le Parlement a voté 650 millions d'euros d'économies dans les hôpitaux. Ce vote se traduit dans le budget alloué par l'agence régionale de santé à chaque hôpital. Ce budget exigerait de telles coupes claires que les hôpitaux ne peuvent pas le respecter, et se retrouvent en déficit pour ne pas fermer purement et simplement la porte.

Cette mécanique meurtrière, chacun peut déjà, par sa propre expérience, en mesurer les conséquences dramatiques à l'hôpital. Les exemples sont légion.

Cette mécanique conduit, tous les jours, à des pertes de chances pour les malades.

Cette mécanique meurtrière pour les hôpitaux, le gouvernement veut encore l'aggraver et l'étendre à tous les aspects de l'intervention de la Sécurité sociale en matière de santé. Et il entend que les organisations syndicales s'y associent et accompagnent la destruction de la conquête de 1945.

ÉDITORIAL

Le pacte présenté à Washington

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Washington, 10 février. François Hollande est reçu en grande pompe par Obama. Celui-ci félicite le président français pour l'intervention en Centrafrique et au Mali. Les intérêts de l'impérialisme nord-américain y trouvent en effet leur compte. Le lustre et la magnificence qui entourent cette visite ont un objectif : redorer le blason d'un gouvernement français en pleine décrépitude qui doit néanmoins accomplir sa mission. Hollande est venu aux Etats-Unis accompagné de Gattaz pour « communiquer sur le nouveau pacte de responsabilité » (Les Echos). C'est pour permettre à ce pacte d'être mis en œuvre qu'Obama se doit de sauver le soldat Hollande. Car ce dernier est le seul à même d'imposer (ou de tenter d'imposer) les coups d'une brutalité sans précédent exigés par la classe capitaliste, de Washington à Paris... en passant par Bruxelles.

Paris, 10 février. La presse divulgue les « six chantiers » du « Conseil stratégique de la dépense publique » réuni à l'Élysée : la masse salariale de la fonction publique (gel de l'avancement et du point d'indice, diminution des embauches dans l'Éducation nationale) (1), l'assurance maladie, les dépenses de solidarité (notamment le RSA), la politique de l'emploi (en particulier l'Unedic), les collectivités territoriales, et un « paquet » comprenant le logement, les transports, etc. Pour atteindre les 50 milliards d'euros de réduction de la dépense publique (en plus des 30 milliards de pillage des allocations familiales), ce plan frappe donc les fonctionnaires, les assurés sociaux, les travailleurs sans ressources, les chômeurs et les services publics rendus par les collectivités territoriales, bref : l'immense majorité !

Bruxelles, 10 février. Le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, lance un avertissement : le gouvernement français doit « maintenant intensifier les réformes économiques » pour respecter « son propre engagement dans l'accord implicite ». Il s'agit de l'accord de 2013 qui donnait à la France un délai de deux ans pour ramener son déficit en dessous de 3 %, en application du traité TSCG. Aussitôt le gouvernement français donne des gages : il ira au-delà des 50 milliards de coupes prévues d'ici à 2017, « l'enveloppe devra être revue à la hausse » (Les Echos). Toujours plus loin : le soldat Hollande doit franchir de nouvelles lignes dans la guerre d'austérité où il s'est engagé.

À la guerre ainsi déclenchée, il n'y a qu'une réponse : la légitime défense. Et qu'on ne vienne pas parler de négociations ou de « contreparties ». A ce sujet, le 10 février, Jean-Marc Ayrault a eu cette phrase définitive : « La première contrepartie, c'est le dialogue social. » Autrement dit, le gouvernement somme les organisations ouvrières de participer au démantèlement de la Sécurité sociale et des droits ouvriers. En échange, il leur offre le « dialogue social »... c'est-à-dire le droit de blablater tout leur saoul pourvu que les mesures anti-ouvrières soient légitimées !

Aucun pacte n'est possible avec ce gouvernement, aucune contrepartie ! Le soldat Hollande doit perdre la guerre qu'il a déclarée contre le peuple. Pour cela, il n'y a qu'un moyen : l'unité et l'indépendance des travailleurs et de leurs organisations dans la mobilisation par millions pour balayer cette politique de réaction et de régression.

Ainsi s'ouvrira la voie de la rupture avec les diktats de Bruxelles et de Washington, c'est-à-dire la rupture avec la classe capitaliste.

(1) Quel que soit le jeu des annonces et des démentis, c'est bien cela qui est envisagé.



Les hôpitaux sont financés quasi intégralement par la Sécurité sociale, nos cotisations (le reste l'étant par les malades eux-mêmes), et non par l'Etat.

Photo AFP

INFORMATIONS SYNDICALES

FÉDÉRATION DES ORGANISMES SOCIAUX CGT

"Se mobiliser tous ensemble le 18 mars!"

Les fédérations syndicales des agents de la Sécurité sociale appellent en commun à une journée de grève et à une manifestation nationale, le 18 mars. Nous publions ci-dessous l'appel de la fédération CGT.

"Aujourd'hui, c'est la famille, demain la maladie ! C'est la mort de notre Sécurité sociale ! Non au pacte de déresponsabilisation de François Hollande !

(...) Force est de constater que toutes les mesures offertes aux entreprises en matière de baisse des cotisations ne créent pas d'emplois, ne servent qu'à la finance et fragilisent lourdement la Sécurité sociale. Cette politique nous mène droit dans le mur !

Il s'agit d'un changement radical sur le financement de la Sécurité sociale, sur le salaire socialisé, et qui remet en cause fondamentalement notre système de protection sociale issu du Conseil national de la Résistance.

(...) CSG, franchises médicales, recul de l'accès aux soins, COG (1), PLFSS (1)... Toutes ces mesures n'ont rien réglé en termes d'améliorations du financement de la Sécu, de la protection sociale et n'ont rien apporté en termes d'emplois !

Bien au contraire, elles participent à la destruction de notre protection sociale.

Alors que ce "pacte" est annoncé, la Sécurité sociale est déjà fortement endommagée.

(...) La régionalisation des Urssaf est désastreuse et aura des conséquences sur l'efficacité du recouvrement.

(...) Partout, les salaires sont bloqués et l'inquiétante diminution des effectifs se poursuit.

(...) C'est pourquoi nous devons nous mobiliser tous ensemble pour faire entendre nos revendications CGT !

— Retour aux salaires socialisés.

— Arrêt des exonérations de cotisations.

— Partage des richesses (soumettre les revenus financiers aux mêmes taux de cotisations que les salaires sur 2010 aurait produit : 41 milliards pour la maladie, 26 milliards pour la retraite, 17 milliards pour la famille).

— Augmentation générale des salaires.

C'est bien d'une autre politique dont on a besoin, tournée vers l'emploi, les salaires et la Sécurité sociale, d'où la nécessité de se mobiliser tous ensemble, le 6 février et le 18 mars !

(1) COG : conventions d'objectifs et de gestion. PLFSS : projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

SNTRS-CGT ET FO-VILLE DE PARIS
REPRÉSENTATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLE,
À PARIS

"Pour la défense de la Sécurité sociale, tous dans l'action le 18 mars"

"Le gouvernement Hollande-Ayrault a décidé de supprimer les 35 milliards d'euros de cotisations patronales pour les allocations familiales ainsi que de réduire les dépenses publiques de 50 milliards d'euros (d'ici à 2017). Et cela au détriment de la Sécurité sociale, des hôpitaux, des services publics... par le biais du "pacte de responsabilité". Ces nouvelles mesures d'austérité remettent en cause l'existence même de la Sécurité sociale basée sur le salaire différé, destiné "à garantir les travailleurs et leur famille contre les risques de toute nature (...), à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent" (article premier de l'ordonnance du 4 octobre 1945).

Dans cette situation, les fédérations CGT, FO, CFDT, CFIC et CGC de la Sécurité sociale appellent à la grève et à manifester le 18 mars, de même que les syndicats CGT, FO et CFIC de la Mutualité, ainsi que les syndicats CGT et FO des caisses de retraite.

Pour sa part, la confédération FO appelle à la grève le 18 mars.

C'est pourquoi la section SNTRS-CGT et la représentation FO SPVAAP de l'ESPCI appellent leurs collègues à participer à l'action le 18 mars pour exiger le maintien des cotisations patronales sur la branche "famille", partie intégrante de notre salaire, et l'annulation de la décision gouvernementale concernant le transfert des cotisations. »

Photo DR



Le rassemblement du 23 janvier à Paris.

Les agents des Finances publiques n'en peuvent plus et se mobilisent massivement dans les départements

Le ministère de l'Economie et des Finances n'est pas un ministère prioritaire, selon le gouvernement Hollande. Résultat : les suppressions d'emplois n'ont pas cessé depuis 2008, et la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, établie par Sarkozy et appliquée encore plus durement aux Finances, n'a pas été remise en cause, bien au contraire, par l'actuel gouvernement, qui entre 2012 et 2014 a supprimé plus de cinq mille postes dans ce ministère. Les réorganisations sont incessantes. Un point de rupture est atteint, comme l'ont montré, cet automne, les files d'attente interminables des contribuables devant les centres des impôts.

La lecture de la presse syndicale est impressionnante. En ce début d'année, dans les Finances publiques, il n'est quasiment pas un département où les agents, bien souvent dans l'unité de leurs organisations syndicales, ne se mobilisent

contre les suppressions de postes dont leur ministère fait l'objet depuis des années. La dégradation de leurs conditions de travail et de l'accueil du public a dépassé le seuil du tolérable.

Au Puy-en-Velay (Haute-Loire) par exemple, près de la moitié des agents en poste dans cette ville ont manifesté le 9 janvier dernier devant le comité technique local devant statuer sur les suppressions d'emplois.

A Paris, le 23 janvier, ils étaient 350 à manifester, à l'appel de la CGT, de FO et de Solidaires.

La suppression de 181 emplois est programmée cette année dans la capitale. Depuis la fusion des administrations des Impôts et du Trésor en 2008-2009, 10 % des effectifs ont disparu.

Exaspérés, les agents parisiens ont sèchement interpellé le directeur régional ce 23 janvier. Des services entiers fonctionnent sans encadrement. Des personnels, qui tentaient d'aler-

ter leur hiérarchie sur l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent placés de répondre aux demandes du public, ont été sanctionnés. « Ça ne peut plus durer ! », disent un à un les agents devant le directeur.

« Je me suis retrouvé dans une situation où je devais répondre à trois téléphones en même temps », dénonce un agent. « On est moins nombreux et les gens sont plus nombreux à venir aux guichets. On ne peut plus les renseigner ! On fait comment pour leur répondre ? On fait comment ? », demande sans ménagement une de ses collègues au directeur régional. « Venez dans notre service, on vous montrera », lance-t-elle encore.

« Les suppressions d'emplois, y'en a marre », scandent-ils tous. « Et en plus, nos salaires sont gelés ! »

Les mobilisations locales se poursuivent. Une grève nationale est prévue le 20 mars.

Yan LEGOFF, avec nos correspondants des Finances publiques ■

Pacte de responsabilité : "Il n'y a pas de contreparties!", avoue Pierre Gattaz (Medef)

La fragile et frauduleuse construction du pacte Medef-Hollande est en train de s'écrouler.

Depuis son annonce par François Hollande, les 31 décembre et 14 janvier derniers, le pacte de responsabilité repose sur un mensonge. Selon ce pacte, il pourrait y avoir des « contreparties » au cadeau de 30 milliards d'euros offert aux patrons, qui ne verseraient ainsi plus un centime pour les allocations familiales. Une rupture totale avec les fondements de la Sécurité sociale arrachée en 1945.

Le gouvernement avait prétendu que ces contreparties pourraient porter sur l'emploi, dans des termes bien vagues. Le PS organisait même un séminaire sur le sujet ce lundi 10 février. Auparavant, le jour même de la conférence de presse présidentielle, le 14 janvier, une déclaration commune de la CFDT, de la CGT, de l'UNSA et de la FSU entendait porter des « revendications et objectifs communs lors des

discussions qui se dérouleront dans le cadre du pacte de responsabilité ». La voie semblait toute tracée. En apparence, seulement. Au sein même de la CGT et de la FSU, de très nombreux militants et responsables, à tous les niveaux, ont dénoncé tant le pacte que cette déclaration commune.

Dans ce contexte de crise, le Premier ministre a voulu accélérer les choses et a demandé aux syndicats et au patronat d'ouvrir immédiatement des « négociations » pour se mettre d'accord dès la fin mars. La crise couvrait également au sein du Medef. L'organisation patronale est déchirée depuis des mois entre les partisans d'une ligne d'affrontement avec

le gouvernement et les syndicats, et ceux favorables à un compromis, dans une situation où l'UMP, elle aussi déliquescence, n'est pas en position d'offrir une alternative gouvernementale. Pierre Gattaz, favorable à la ligne dure, avait dû, fin 2013, se résoudre à tendre la main au gouvernement.

D'où le « pacte » et ses fumeuses « contreparties »...

Mais patatras... « Pierre Gattaz a finalement craqué », rapporte le site Internet du Figaro, mardi 11 février.

« Invité aux côtés de François Hollande, dans la délégation qui accompagne le président de la République pour son voyage aux Etats-Unis, le président du Medef avait d'abord accepté, sur recommandation de l'Elysée, de ne pas tenir la conférence de presse qu'il avait prévue au soir du premier jour du voyage d'Etat à Washington. Mais (...) difficile de résister.

Alors lundi soir, Pierre Gattaz a déclaré à quelques journalistes tout le mal qu'il pensait du "pacte de responsabilité" de François Hollande. »

Gattaz s'est effectivement lâché : « Quand j'entends parler de contreparties dans ce pacte, j'entends aussi des gens qui me disent : "On va vous contraindre, on va vous obliger, si vous n'y arrivez pas vous allez être punis, on va vous mettre des pénalités". Il faut arrêter ce discours qui est insupportable.

On n'est pas dans une cour d'école. » Et de lancer : « Il n'y a pas de contreparties. »

Yan LEGOFF ■



Photo AFP

Enseignement

Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine...

Heures d'enseignement, postes, statut : grève et rassemblement au ministère de l'Éducation nationale le 13 février

Laurence Fayard

Dans tout le pays, les réductions drastiques d'heures d'enseignement annoncées pour la rentrée 2014 dans les collèges et les lycées s'apparentent à de véritables « plans sociaux ». Elles s'inscrivent dans le pacte de responsabilité du gouvernement Hollande-Ayrault visant à réduire les dépenses publiques de 65 milliards d'euros d'ici à 2017. Suppression d'heures d'enseignement et remise en cause du statut forment un tout. C'est ainsi que le ministre Peillon doit annoncer ce 12 février sa nouvelle « réforme » du statut des enseignants du secondaire visant à « redéfinir » leur métier (1). Il s'agit, dans la continuité de sa loi d'orientation et de la réforme des rythmes scolaires, de remettre en

cause le caractère national du statut des enseignants du secondaire, et de territorialiser l'école.

Le ministre voudrait en effet y intégrer tout ce que les enseignants « font en dehors de leurs heures de cours » — dont le contenu serait défini localement —, annualiser les services, supprimer les heures de décharges statutaires...

Le journal patronal *Les Echos* (7 février) évoque une réforme « très sensible car susceptible de mettre les professeurs dans la rue ».

Rappelons en effet qu'après avoir été contraint de reculer sur ses projets visant les professeurs des classes préparatoires, à la suite de leur grève massive en décembre dernier, le ministre Peillon avait dû reporter les discussions sur le statut, report rendant impossible la publication des nouveaux textes de « réécriture » des décrets de

1950 en temps et en heure pour la rentrée 2014. « Depuis des années, les décrets de 1950 ont subi des coups de boutoir, mais ont toujours résisté », constate le quotidien *Les Echos*, qui rappelle que « de nombreux ministres par le passé se sont révélés incapables de (les) réformer », face à la mobilisation des enseignants...

C'est pourquoi les revendications de rétablissement des heures et des postes supprimés dans les lycées et les collèges sont directement reliées à celle d'abandon du projet Peillon de « refondation » des statuts. D'où l'enjeu de la grève et du rassemblement au ministère le 13 février. ■

(1) Le statut des enseignants du secondaire est régi par les décrets de 1950 qui définissent leurs obligations de service exclusivement en heures d'enseignement dans leur discipline de recrutement.

COMMUNIQUÉS

COMMUNIQUÉ DE LA FNEC FP-FO (extraits)
“Le ministre doit répondre aux personnels des Hauts-de-Seine”

“La FNEC FP-FO s'adresse au ministre pour qu'il entende les revendications et réponde aux personnels.

La FNEC FP-FO sera présente le 13 février au ministère et appelle les personnels de tous les établissements de la région parisienne à soutenir l'initiative et à joindre leurs revendications à celles des Hauts-de-Seine, à constituer des délégations pour participer à la manifestation au ministère. La FNEC FP-FO s'adresse à toutes les fédérations de l'Éducation nationale pour leur proposer de s'adresser ensemble au ministre afin qu'il réponde et satisfasse les demandes légitimes de postes exprimées par les assemblées générales. »

SECTION DÉPARTEMENTALE DU SN-FO-LC DE SEINE-SAINT-DENIS (extraits)

“Le SN-FO-LC 93 appelle à la grève le 13 février pour faire converger les cahiers de revendications des établissements vers le ministère...”

“Le SN-FO-LC 93 appelle à la grève le 13 février pour faire converger les cahiers de revendications des établissements vers le ministère...

— Avec les établissements des Hauts-de-Seine qui exigent, avec leurs syndicats départementaux, la restitution des 2 000 heures supprimées des dotations horaires globales (DHG) des établissements du 92.

— Avec les collègues du premier degré qui iront dans l'unité au ministère pour exiger la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires et la création de tous les postes nécessaires pour assurer tous les remplacements (...). Le SN-FO-LC 93 a calculé que, simplement pour retrouver à la prochaine rentrée les conditions de travail de la rentrée 2010 dans les collèges du département, le ministère doit au minimum débloquer en urgence 7 200 heures de cours supplémentaires (soit l'équivalent de 400 postes de certifiés), 15 postes de CPE supplémentaires, 70 postes d'assistants d'éducation...

Le SN-FO-LC 93 appelle les collègues à se réunir dans leurs établissements, à établir leurs cahiers de revendications, intégrant l'exigence d'abandon des projets Peillon de “refondation” des statuts, et à venir les porter, en grève, jeudi 13 février au ministère pour les faire aboutir. » ■

Seine-Saint-Denis

“L'unité d'action pour faire reculer le gouvernement est posée à tous les niveaux”

Correspondant

Le 6 février, une assemblée générale rassemblant 130 enseignants de Seine-Saint-Denis et représentant plus de 40 établissements a voté, avec les organisations syndicales SNES, FO, CGT, SUD et CNT, la grève pour le 13 février avec manifestation au ministère, pour aller exiger du ministre la satisfaction des revendications en termes d'heures d'enseignement, de postes et de défense de leur statut. Ils appellent à rejoindre leurs collègues du premier degré et les enseignants des collèges et lycées des Hauts-de-Seine qui, avec leurs syndicats CGT, FNEC FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SE-UNSA, se mobilisent depuis trois semaines pour le rétablissement des heures d'enseignement supprimées et ont déjà manifesté les 28 janvier et 4 février au ministère.

En application du plan de réduction de 65 milliards d'euros (d'ici à 2017) des dépenses publiques annoncé par Hollande, le directeur académique a annoncé les conditions dans lesquelles se ferait la rentrée 2014 dans les collèges et les lycées.



Manifestation au ministère, le 4 février 2014.

Photo DR

Environ 600 élèves supplémentaires attendus, 5 nouveaux collèges... mais, selon les annonces faites le 31 janvier, il y aurait 900 heures d'enseignement en moins par semaine (l'équivalent d'un gros collège). Ce qui signifierait partout : classes surchargées et options, dédoublements de classe, dispositifs de soutien supprimés.

On est loin des annonces selon lesquelles « l'éducation serait une priorité nationale ».

Les conditions de travail, pour les personnels comme pour les élèves, seraient d'autant plus dégradées que le ministre ne renonce pas à

remettre en cause le statut des enseignants, en instaurant une définition locale des obligations de service, allant dans le sens d'une territorialisation de l'école, contraire à l'école qui instruit sur la base de programmes, d'horaires nationaux, avec des personnels sous statut de fonctionnaires d'Etat.

Dans une lettre adressée aux parents, les personnels du collège Jean-Lolive, à Pantin, avec leurs syndicats (SNES, SN-FO-LC, SUD, CGT), dénoncent la disparition programmée d'une classe de 5^e et d'une classe de 3^e, des sureffectifs attendus en 4^e du fait de la non-ouver-

ture d'une classe supplémentaire, exigent la restitution de tous ces moyens et ont appelé à une réunion parents-professeurs le 3 février pour décider des moyens d'action pour obtenir satisfaction, appel auquel plus de 50 parents ont répondu. Ils soulignent :

« Nous ne pouvons pas accepter que les classes soient surchargées, parce que cela empêche nos élèves de réussir et parce que cela les met en danger matériellement dans l'établissement. Nous ne pouvons pas imaginer que des familles ne puissent pas inscrire leurs enfants dans l'établissement faute de places suffisantes. Nous demandons la restitution des heures de cours et des classes supprimées. » Cette question de l'unité d'action pour faire reculer le gouvernement est posée à tous les niveaux.

Elle se retrouve dans un appel inter-syndical départemental SNES, SN-FO-LC, CGT, SUD qui propose aux collègues de « se réunir en assemblées générales pour étudier concrètement les conséquences des propositions de DHG (dotation horaire globale en heures d'enseignement — NDLR) sur leur établissement » et de discuter « des modalités d'action, incluant la grève, pour obtenir satisfaction sur les revendications ». ■

Université

“Investissements d'avenir” : 2 milliards d'euros pour transformer la recherche publique en “recherche et développement” au service du patronat

Bernard Réty

François Hollande a choisi l'université de Strasbourg pour annoncer le lancement d'une deuxième vague d'« initiatives d'excellence » (IDEX) pour les universités. « J'ai décidé d'engager une nouvelle vague d'IDEX au titre du deuxième programme d'investissements d'avenir. » Dotés de 2 milliards d'euros, ces « investissements » ont pour objectif de créer cinq nouveaux pôles universitaires dits d'excellence, s'ajoutant aux huit déjà créés par Sarkozy, initiateur du « concept ». Par ailleurs, un milliard d'euros serait dévolu à des « universités de taille régionale », et 100 millions sur cinq ans à la « biologie des systèmes », dans le cadre de l'« économie de la santé ».

Des moyens concentrés sur quelques “pôles”

M. Hollande reprend la logique de M. Sarkozy : concentrer les moyens sur quelques grands pôles regroupant environ 10 % de l'ensemble des équipes de recherche et laboratoires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Encore faut-il préciser en quoi consiste cette dotation. Conformément aux dispositions du grand emprunt de Nicolas Sarkozy, les heureux élus ne recevront que les intérêts, au taux de 3,5 %, du capital qui leur est alloué : un pôle à qui il est alloué 200 millions au titre de l'IDEX recevra 7 millions d'euros par an pendant cinq ans. Au terme de cette période, il recevra le capital de 200 millions... à condition qu'il ait réuni 200 millions de capitaux privés !

Des IDEX pour mettre la recherche publique au service du patronat

Il s'agit de transformer les laboratoires et organismes publics regroupés dans ces IDEX en recherche et développement (R & D) pour le privé, au mépris des projets scientifiques et de la liberté de recherche.

Qui peut croire que le patronat, après avoir bénéficié gratuitement du travail de milliers et milliers de chercheurs publics, soit disposé à déboursier a posteriori des millions d'euros ? Et quel sera l'avenir des laboratoires publics et de leurs personnels ayant abandonné leurs projets de recherche pour de la R & D industrielle ?

Pour être complet, il faut préciser que le président Hollande maintient le cré-

dit impôt recherche (CIR) à destination des entreprises, dispositif critiqué en son temps par le candidat Hollande. Pourtant, il est désormais prouvé que ce crédit va principalement dans la poche des actionnaires (français ou étrangers) des grands groupes, et a servi à des plans de restructuration-démantèlement de leurs propres centres de R & D. C'est ainsi que Sanofi, qui a touché 100 millions d'euros en 2011, a supprimé 4 000 postes en R & D et a augmenté les dividendes des actionnaires de plus de 6 %.

Encore plus d'austérité pour les 90 % non-IDEX

Il suffit de prendre l'exemple de l'université de Strasbourg. Les syndicats

SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SUD Education Alsace, SNPREES-FO, SNTRS-CGT, SES-CGT, SGEN-CFDT, UNEF l'explicitent dans un communiqué :

« Cette visite [de Hollande] coïncide avec des coupes sombres dans notre budget à hauteur de plusieurs millions et confirme un inadmissible désengagement de l'Etat envers notre université (...).

Confirmée et aggravée par les dotations 2014, l'austérité nous touche de plein fouet. A l'université de Strasbourg, cette situation se traduit par 50 postes gelés, une diminution brutale de 20 % des budgets de fonctionnement des composantes et laboratoires (...).

Cette situation, c'est celle de toutes les universités. Nous aurons l'occasion d'y revenir. ■

Chantier naval STX

Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

Echec au pacte de compétitivité



Photo AFP

Correspondant

La direction du chantier naval STX, à Saint-Nazaire, a donc renoncé en fin de semaine dernière à imposer le travail gratuit, le gel des rémunérations et la flexibilité généralisée.

Contrainte de ravalier l'odieux chantage aux commandes de navires (si vous ne renoncez pas à vos acquis, vous porterez la responsabilité de couler la Navale...), obligée de désavouer dans les faits « le pacte social pour la compétitivité » concocté avec ses complices CFDT et CFE-CGC, elle a mangé son chapeau !

Cette victoire arrachée par les débrayages massifs des salariés du chantier, par la menace conjointe des syndicats majoritaires dans l'entreprise, FO et CGT, de faire valoir leur droit d'opposition au « pacte », a valeur d'exemple pour tout le mouvement ouvrier.

Oui, il est possible de mettre en échec la loi scélérate du 14 juin 2013 transposant l'accord national interprofessionnel (ANI) passé en janvier 2013 entre le patronat, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC sur la « compétitivité et la sécurisation de l'emploi ».

S'inscrivant dans cette logique, seulement quelques accords d'entreprise ont depuis vu le jour, notamment dans l'automobile. Mais, désormais, oui, comme dans cette entreprise emblématique de Saint-Nazaire, il est possible de résister, et finalement de balayer les prétentions patronales et gouvernementales à baisser le coût du travail.

Pour mémoire, c'est en avril 2013 que la direction du chantier STX, à Saint-Nazaire, décidait d'ouvrir une « négociation pour un pacte social de compétitivité » dont l'une des mesures phares était la mise en œuvre du travail gratuit (vingt minutes de plus par jour non payées !).

S'appuyant sur leurs syndicats CGT et FO unis contre « le travail gratuit », les travailleurs de la Navale se sont massivement mobilisés à plusieurs reprises dans des débrayages et grèves de vingt-quatre heures, durant plusieurs mois, et, en août 2013, ont mis en échec le projet de la direction, qui ne trouvait pas encore de signataires...

Le 17 octobre 2013 ont lieu les élections professionnelles. Par lettre ouverte, la direction s'est invitée dans la campagne en demandant publiquement aux salariés de voter pour les « bons » syndicats, la CFDT et la CGC-CFE, qui acceptaient le « pacte » ! Le résultat fut contraire à ses espérances : FO fit une percée, et la CGT et FO obtenaient ensemble 53 % des voix.

Furieuse, la direction dénonça ensuite la plupart des accords d'entreprise et des usages, et, mi-décembre, elle formula son chantage à la commande : pour obtenir une commande importante de quatre gros paquebots, il faut un « accord de compétitivité » réduisant de 5 % le coût du travail, par le « travail gratuit » et la remise en cause de tous les acquis. A nouveau, entre fin décembre et ce début février, à l'appel de FO et de la CGT, les salariés ont exprimé leur rejet massif du nouvel « accord ».

Pourtant, le 31 janvier, la direction obtenait la signature des syndicats CFDT et CFE-CGC sur le « pacte de compétitivité » comportant les mesures suivantes :

- gel de 50 % des jours RTT jusqu'en 2023 ;
- annualisation totale du temps de travail ;
- remise en cause de plusieurs primes.

ET MAINTENANT ?

S'appuyant sur la possibilité d'utiliser le « droit d'opposition » à ce pacte, l'assemblée générale des syndiqués FO réunie le 31 janvier lança un ultimatum à la direction : ou bien vous acceptez de négocier sur trois principales revendications, ou bien le syndicat FO utilisera le « droit d'opposition » avec le syndicat CGT.

Le 7 février, la direction acceptait finalement de négocier un accord salarial incluant la limitation sur trois ans du gel de jours de RTT (et leur restitution intégrale), la limitation de la modulation du temps de travail sur huit semaines par an, le maintien du calcul des heures supplémentaires dans le cadre de la semaine sur le reste de l'année et l'amélioration de la prime temporaire et dégressive en cas de changement de régime horaire.

« En réalité, la direction, placée devant le vide qu'aurait provoqué la dénonciation de l'accord par les syndicats FO et CGT majoritaires, et face à la colère des salariés, a choisi de céder aux demandes de FO plutôt que l'aventurisme de la terre brûlée qui, à l'évidence, aurait rendu plus qu'aléatoire le carnet de commandes... », écrit L'Ouest syndicaliste, le journal de l'union départementale CGT-FO de Loire-Atlantique.

Et maintenant ? La banque coréenne KBD qui dirige le groupe STX a annoncé vouloir vendre le chantier naval de Saint-Nazaire. L'Etat est actionnaire à 33 % du chantier. A lui de mettre tout en œuvre pour que les commandes soient rapidement concrétisées, et notamment les carteries pour la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) dont il est le principal actionnaire. Et, *in fine*, renationaliser le chantier naval de Saint-Nazaire !

Interview Le Havre (Seine-Maritime)

« Nous sommes convoqués en correctionnelle, à la suite de la plainte du PS »

Reynald Kubecki, co-secrétaire général de l'union locale CGT du Havre

Mardi 21 janvier, la direction de l'union locale CGT a été convoquée au commissariat central de police du Havre. Peux-tu expliquer ce qui se passe, pourquoi ces intimidations et cette criminalisation du mouvement syndical ?

Dans les faits, il y a d'abord eu une plainte déposée par l'antenne havraise du PS, parce que, à l'occasion de la manifestation du 10 septembre 2013 contre la réforme des retraites, il y a eu un rassemblement syndical devant le siège du PS et un collage.

Ils ont porté plainte contre quatre responsables de l'union locale CGT : les camarades Lebas, Richer, Mutel, et moi-même. Nous avons déjà été entendus en septembre, puis plus rien...

Le 6 janvier 2014, un conflit a débuté chez SPB, une plate-forme téléphonique, qui a duré quatorze jours, à propos des négociations annuelles obligatoires et des conditions de travail. L'union locale avait été sollicitée pour soutenir le piquet de grève. Il y a eu plainte d'un huissier qui a parlé de violence et de destruction par le feu.

Nous avons été convoqués le 21 janvier à la suite de cette plainte. Nous avons été questionnés pendant quatre

heures, nous avons dû subir les photos de face et de profil, la prise des empreintes digitales, et ils ont voulu nous imposer la prise d'empreintes ADN. On n'est pas des criminels ! Nous connaissons parfaitement l'origine de la mise en place des empreintes ADN : cela concerne les crimes sexuels. Nous avons refusé.

Ce 21 janvier, nous étions surpris d'être presque inculpés et menacés de garde à vue.

A la suite de notre refus de prélèvements, nous avons attendu plusieurs heures au poste la décision du procureur, et la décision a été reportée au 21 février.

Ce même 21 janvier, nous sommes déjà convoqués en correctionnelle, à la suite de la plainte du PS. Le procureur fait donc un amalgame.

Il y a appel à un rassemblement devant le tribunal correctionnel le 21 février. Un communiqué, « *Syndicalistes, pas*

criminels ! », pour notre défense vient d'être signé par la fédération CGT des métaux, la fédération des finances CGT et l'union départementale CGT de Seine-Maritime.

Cela intervient au moment où Hollande annonce son pacte de responsabilité contre la Sécu, contre les salariés. Comment voyez-vous la riposte et la responsabilité de la CGT dans cette situation ?

La riposte, nous la voyons par la lutte. Ce pacte est une véritable attaque contre la protection sociale. C'est un démantèlement du financement de la protection sociale issue du Conseil national de la Résistance. Ce sont les choix libéraux que l'on retrouve partout en Europe.

Face à cela, c'est le moment pour que toute la CGT s'engage et que les organisations syndicales répondent unitairement. Au niveau de l'unité, nous connaissons les problèmes, puisque certains ont signé l'ANI qui détruit le Code du travail.

Il faut riposter de manière très offensive. Au Havre, plus que jamais, nous sommes réellement sur l'orientation d'engager toutes les forces pour arriver à bloquer l'économie, toucher là où ça fait mal.

Photo DR



Airbus

Toulouse (Haute-Garonne)

2 000 salariés d'Astrium manifestent au siège du groupe

Correspondant

Judi 6 février 2014 à Blagnac, 13 heures : des cars arrivent presque en file indienne au point de rassemblement prévu.

En tout, vingt cars bondés, affrétés par les syndicats d'Astrium-Toulouse (groupe Airbus). Vingt cars qui se sont révélés insuffisants — beaucoup ont dû venir par leurs propres moyens — pour acheminer tous les salariés du site de Toulouse qui voulaient manifester contre les suppressions d'emplois devant le siège du groupe (*lire notre précédent numéro*). Des délégations d'Astrium-Avions, de la filiale Test & Services, d'Atos, Altran et d'autres entreprises de sous-traitance sont également présentes : ce sont au total plus de 2 000 salariés qui se dirigent, au milieu d'une forêt de drapeaux syndicaux, vers le siège du groupe.

Des salariés de toutes catégories, techniciens mais surtout ingénieurs, des chefs de service : tous ont en commun l'incompréhension, le rejet du plan de suppressions d'emplois, alors qu'ils croulent sous le travail (Astrium est la

société du groupe qui fabrique des satellites).

Une délégation intersyndicale est reçue par la direction. Mais au bout de plus d'une heure, les salariés sont invités à rejoindre les cars pour rentrer à l'autre bout de l'agglomération. La délégation n'est toujours pas sortie. On apprendra plus tard que la direction, même si elle prétend « avoir entendu le message des manifestants, maintient sa volonté de procéder à un plan social ».

Un délégué syndical affirme ne pas exclure la grève. Déjà, la semaine précédente, en assemblée générale, des salariés avaient envisagé le blocage de la sortie des satellites. A suivre.

Et pendant ce temps...

On apprend par la presse que M. Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées, M. Pierre Izard, président du conseil général de Haute-Garonne, et M. Pierre Cohen, maire de Toulouse, ont écrit au Premier ministre une lettre qui se conclut ainsi : « *L'ampleur de ce plan nous amène à exprimer notre plus grande vigilance* (sic ! — NDLR), non

seulement en matière d'emplois sur le site, mais aussi en ce qui concerne le maintien sur notre territoire des compétences clés pour l'avenir de notre industrie spatiale, et la place accordée à cette activité stratégique dans les nouvelles orientations du groupe. »

LU DANS LA PRESSE

À PROPOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 JANVIER

« C'est dans une ambiance électrique qu'a eu lieu le vote à main levée d'une manifestation le 6 février. La base des salariés a en effet poussé pour une action forte et rapide dès la semaine prochaine. »

(La Dépêche du Midi, 1^{er} février)

« Une assemblée générale un peu houleuse, à laquelle participaient vendredi mille deux cents salariés, a bousculé l'intersyndicale du site Astrium de Toulouse et l'a obligée à une action plus rapide et plus efficace. »

(L'Humanité, 6 février)

Mory Ducros

Un accord Medef-gouvernement-CFDT pour licencier 3 000 salariés

Le plan de reprise de la société Mory Ducros par le fonds d'investissement Arcole Industries, qui a été signé le jeudi 6 février dernier, acte le licenciement de 3 000 salariés sur 5 000 !

Malgré les pressions organisées conjointement par le gouvernement et le patronat, ce plan de restructuration n'a reçu la signature d'aucun syndicat représentatif de l'entreprise.

Le 4 février, devant le tribunal administratif de Pontoise, les délégués

CGT et CFDT, à nouveau interpellés en cours de séance sous la menace de la direction de liquider totalement l'entreprise, refusaient à nouveau de signer le plan.

La direction a dû faire appel au secrétaire de la fédération CFDT des transports, qui a signé l'accord après avoir dessaisi le négociateur délégué syndical du groupe sur place !

Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, a osé se féliciter devant la presse : « *Nous sommes en train d'aboutir à une reprise de Mory*

Ducros. Nous sommes en train d'aboutir à la reprise de 2 210 salariés, mais c'est mieux que si c'était zéro (...) et c'est quand même une victoire. »

Quel cynisme ! Trois mille salariés jetés à la rue, voilà où mène l'accord national interprofessionnel (ANI) Medef-gouvernement-CFDT transcrit dans la loi.

C'est la logique même du pacte de responsabilité de Hollande qui conduit le gouvernement à coorganiser directement les licenciements avec le patronat.

L. F. ■

ASSURANCE

Grève de la production informatique chez Generali

Generali est l'un des principaux groupes d'assurance européens. C'est une multinationale dont la société de tête est italienne. Son dirigeant mondial a annoncé depuis Londres un plan d'économie d'un milliard d'euros d'ici à 2016, ce plan est baptisé OPEX. Ces économies ne peuvent pas se réaliser sans une réduction considérable des salaires et des emplois. Déjà, des licenciements sont annoncés en Allemagne.

Correspondant

Dans le cadre de ce plan OPEX, la direction mondiale a annoncé une réorganisation de la production informatique qui se traduit en France par la suppression des centres de données (data center), une réorganisation et surtout la disparition programmée, mais non avouée, des qualifications professionnelles, notamment celles d'architecture et de réseau, et donc des emplois.

Les syndicats CGT et FO ont appelé à plusieurs assemblées générales des salariés de la production informatique, qui se sont massivement réunis et ont défini avec beaucoup de précision les revendications :

- Le maintien en France et au sein de l'unité économique et sociale (UES) de toutes les activités de la direction informatique (DSI) et d'un site de données, notamment de l'infrastructure et du réseau.
- Le retrait du projet de mise à disposition des salariés.
- Le retrait de tout projet de délocalisation (toute la DSI).
- Le maintien sans limitation de durée des contrats avec Generali Vie et sans aucune suppression de poste ni réduction d'effectif (toute la DSI).

La direction française de Generali a rejeté ces revendications et tente d'obtenir, dans le cadre du comité d'établissement et du comité central d'entreprise, un consensus sur son projet.

"UNE NOUVELLE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS LE 11 FÉVRIER"

Les syndicats CGT et FO ont appelé les salariés de la production informatique à la grève le 4 février 2014.



Les salariés en grève ont demandé à rencontrer la direction avec les syndicats CGT et FO. Une délégation a été mise en place, composée de neuf collègues syndiqués et non syndiqués, du délégué syndical central CGT et du délégué syndical central FO. Cette délégation est très représentative de l'ensemble de la production informatique. Les grévistes ont décidé de lui donner un caractère permanent.

Après des manœuvres d'intimidation, des menaces de saisine de la justice en présence d'huissier, la direction a finalement reçu la délégation et s'est même engagée à la revoir régulièrement. Mais les revendications ont été rejetées.

La délégation de la production et les syndicats CGT et FO ont donc décidé de poursuivre leur action et appellent à une nouvelle assemblée générale le 11 février, cette fois, de l'ensemble des salariés de Generali France sur le site de Saint-Denis puisqu'ils seront tous, immédiatement ou à court terme, concernés.

Ils se sont également adressés aux syndicats représentés dans les filiales européennes de Generali pour leur proposer une rencontre, qui pourrait avoir lieu le 12 mars à la Bourse du travail de Paris, afin de définir des revendications communes et agir en commun pour les défendre.

Une délégation d'élus mandatée par 1 400 élus se rendra à l'Elysée le 14 février

"Rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement"



Lors de la rencontre de Saint-Haon-le-Châtel, en avril 2013

Correspondant

Le site de la rencontre de Saint-Haon-le-Châtel (<http://democratie-communes.wordpress.com>), d'où était partie la proposition de loi visant à « rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population », annonce qu'une délégation mandatée par 1 400 élus se rendra à l'Elysée vendredi 14 février.

Dans l'invitation à constituer cette délégation, Jean Bartholin (conseiller général de la Loire) et Gérard Schivardi (maire de Mailhac) écrivent : « Lors de sa conférence de presse du 14 janvier, le président de la République a annoncé un nouveau projet de loi organisant le regroupement des régions et confirmé que "les départements qui sont situés dans les grandes aires métropolitaines devront redéfinir leur avenir (comme) ce qui s'est fait notamment dans le Rhône avec Lyon".

Le département du Rhône a été démantelé, ses compétences ayant été transférées, comme celles des communes intégrées, à la métropole de Lyon. Nous sommes mandatés par 1 400 collègues pour défendre le rétablissement du droit des communes à la libre administration et à la libre coopération. Cela inclut évidemment la défense de l'existence de la libre administration des départements sans lesquels les communes seraient privées des

moyens et des services indispensables à leur existence. Derrière ces institutions menacées, il s'agit donc bien de préserver la démocratie locale et la vraie coopération, ainsi que les solidarités sociales et territoriales, plus que jamais nécessaires dans le contexte de crise systémique que nous connaissons. Dans quelques semaines, les électeurs sont convoqués pour élire leurs conseils municipaux. Chacun s'accorde à reconnaître que ce sont les maires et les conseillers municipaux dont les citoyens se sentent le plus proches.

Qui pourrait comprendre qu'à peine élus, ces nouveaux conseils municipaux se voient confisquer leurs compétences et leurs moyens financiers par des conseils communautaires imposés ?

Dans sa réponse, le président de la République affirme "la volonté du gouver-

nement d'être à l'écoute des maires qui sont des élus vers lesquels nos concitoyens se tournent le plus spontanément". C'est pourquoi, considérant le mandat confié par 1 400 collègues de défendre la liberté et la responsabilité des communes de s'associer ou de se dissocier librement, nous décidons de nous rendre le vendredi 14 février à l'Elysée, où nous demanderons à être reçus. Qui pourrait comprendre que nous ne le soyons pas ? »

Le site de la rencontre de Saint-Haon-le-Châtel publie également les copies des lettres envoyées par des parlementaires et des maires de toutes tendances, demandant au président de la République de recevoir la délégation.

GRÈVE ILLIMITÉE DES SAPEURS-POMPIERS DE MONTPELLIER

Nous demandons à récupérer 16 nuits par an, c'est-à-dire 192 heures

INTERVIEW

Vous êtes membres de l'intersyndicale de la caserne de Montpellier, pouvez-vous nous exposer les conditions de la grève ?

« Nous sommes en grève illimitée depuis le 3 février. Une intersyndicale constituée des syndicats FO, SUD, SNSPP, SA s'est mise en place pour coordonner le mouvement. Le conflit qui nous oppose à la direction porte sur le temps de travail. Sur nos gardes de vingt-quatre heures, ne sont comptabilisées que dix-sept heures trente. Sur une année, nous travaillons 2 160 heures, mais seulement 1 607 heures sont reconnues !

Nous avons dit : maintenant ça suffit

Nous ne demandons pas d'argent. Nous demandons à récupérer 16 nuits par an c'est-à-dire 192 heures. Nous sommes donc loin des 533 heures.

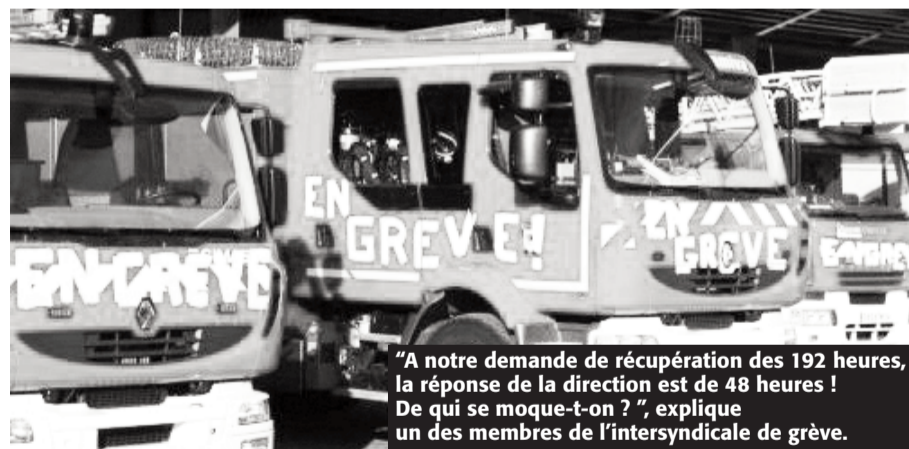
Nous demandons des négociations pour une clarification, et une définition du temps de travail sur l'année qui soit fixée en concertation avec tous les personnels et les syndicats.

Or, à notre demande de récupération des 192 heures, la réponse de la direction est de 48 heures !

De qui se moque-t-on ?

Nous nous heurtons au mur de l'austérité ! Tout est bloqué.

Quant à la réforme de la filière, elle a lieu depuis 2012, mais rien n'a changé pour les pompiers. Nous appartenons tous à la caté-



"A notre demande de récupération des 192 heures, la réponse de la direction est de 48 heures ! De qui se moque-t-on ?", explique un des membres de l'intersyndicale de grève.

gorie C. Même avec une formation qualifiante, s'il n'y a pas confirmation dans la fonction, nous pouvons perdre le bénéfice de notre formation et rétrograder à une fonction subalterne. Nous demandons d'accéder au grade correspondant à la fonction pour laquelle nous avons réussi les examens et avons les qualifications. Cela dans l'esprit de ce que nous négocions : un grade = une fonction.

Nous demandons pour cela un échancier d'environ quarante nominations par an pendant six ans.

S'ajoute à cela un problème de management. La direction mise en place depuis quatre ans a déclenché trois mouvements sociaux en raison d'un management exécrable, dénoncé dans l'audit qui prévoyait

"Nous continuons avec calme et détermination à exiger nos droits"

tout ce qui se passe actuellement.

Cet audit a été fait par un cabinet privé (coût : 60 000 euros), pour constater ce que nous disons depuis des années : les défauts de management.

Les rencontres avec le président du conseil général, André Vézinet, et le président du conseil d'adminis-

tration, se sont résumées à des leçons de morale. En revanche, nous avons eu l'écoute de la préfecture.

Les choses se tendent. Les responsables syndicaux de l'intersyndicale sont assignés au tribunal de grande instance. Ils veulent nous pousser à la faute. Nous continuons avec calme et détermination à exiger nos droits. »

Propos recueillis par Didier SCHEIN ■

Chaque semaine
INFORMATIONS OUVRIÈRES

Chronique

INTERNATIONALE

Suisse : qui cherche à opposer les travailleurs les uns aux autres ?

Dominique Ferré

Aucun militant ouvrier, aucun démocrate ne peut se reconnaître dans la politique ultra-réactionnaire de l'UDC, ce parti populiste suisse anti-immigrés. L'initiative populaire « contre une immigration massive » que ce parti a lancée, et sur laquelle le peuple suisse a été appelé à se prononcer le 9 février, va de toute évidence à l'encontre de la défense des intérêts ouvriers qui, en Suisse comme ailleurs, exigent l'unité des travailleurs (quelles que soient leurs origines) et de leurs organisations. Mais que n'a-t-on entendu de la part de l'Union européenne, au lendemain de la votation où, à 50,3 %, les électeurs ont voté en faveur de la proposition de l'UDC ! Le peuple suisse serait « recroquevillé sur lui-même », voire « xénophobe ». Mais surtout, crime suprême : le peuple suisse aurait manifesté sa volonté de « rompre avec l'Union européenne ». Car ce vote va amener, d'ici à trois ans, à renégocier

l'accord bilatéral Union européenne-Suisse sur l'application de « la libre circulation des travailleurs et des services », mis en œuvre depuis 2007. En 2007 a été mis en place en Suisse le « permis de travail L », dit des « travailleurs détachés », conformément au vocabulaire



Photo DR
"N'est-ce pas ainsi que l'on pave la voie aux réactionnaires ?"

d'une directive européenne permettant aux patrons d'importer des travailleurs étrangers (pour la plupart italiens, français, allemands, portugais) pour les soumettre, pendant 90 jours, à des conditions d'exploitation brutale, tout en contournant les conventions collectives de travail dont les travailleurs suisses, et immigrés, bénéficiaient jusqu'alors. « Grâce » à l'Union européenne, une atteinte aux droits des travailleurs immigrés en Suisse a permis une offensive contre les acquis du mouvement ouvrier, qui avaient imposé aux patrons de reconnaître les mêmes droits pour tous les travailleurs.

Or, souligne un de nos correspondants, militant ouvrier en Suisse, sous prétexte de « lutte contre l'extrême droite », les dirigeants de l'Union syndicale suisse comme ceux du Parti socialiste font aujourd'hui front commun avec les organisations patronales pour défendre bec et ongles la « libre circulation » chère à l'Union européenne. N'est-ce pas ainsi que l'on pave la voie aux réactionnaires qui, à l'instar de l'Union européenne, tentent d'opposer les travailleurs les uns aux autres ?

L'événement

Afrique du Sud



Afrique du Sud, 23 janvier 2014. Des dizaines de milliers de mineurs ont voté la grève illimitée après le rejet de leur revendication : le salaire minimum doit doubler et passer à 12 500 rands mensuels (830 euros). (Selon l'AFP, ce serait jusqu'à 9 millions de dollars – soit environ 6 600 000 euros – chacun, par jour, que les trois grands groupes mondiaux du platine préfèrent perdre actuellement) !
Ci-dessous : Sur le tee-shirt du mineur la référence à Marikana : « Ils sont morts pour les 12 500 rands, un salaire qui permette de vivre. La lutte continue ».

Nouvelle vague de grèves dans les mines à la veille des élections générales

Avec nos correspondants en Afrique du Sud

Quelle est l'ampleur de la grève ?

La grève des mineurs de platine est une grève nationale, car elle couvre l'intégralité des sites d'extraction de platine, qui assurent jusqu'à 87 % de toute la production mondiale.

Cette grève fait suite à celle des mineurs de Marikana qui avait été suivie par un massacre le 16 août 2012 (la police du gouvernement tripartite regroupant ANC, COSATU et Parti communiste avait ouvert le feu sur les grévistes, tuant au moins trente-quatre mineurs — NDLR).

Les travailleurs revendiquent non seulement comme mineurs de platine un salaire minimum de début de carrière de 12 500 rands, mais aussi de meilleures conditions de travail comme d'existence dans les baraques réservés aux mineurs. Les mineurs en Afrique du Sud vivent en effet dans des conditions plus que misérables. Après la grève dite « de Marikana », le patronat minier et ses donneurs d'ordre impérialistes ont été obligés, par l'accord d'octobre 2012, d'accepter une augmentation immédiate de 22 % du salaire minimum de début de carrière, soit 11 000 rands au moins dans les mines de platine. Cet accord avait été brutalement critiqué par la NUM, alors syndicat majoritaire et affilié à la COSATU (elle-même membre du gouvernement). Les patrons sont revenus sur cet accord, tout particulièrement chez Lonmin où les travailleurs ont été menacés de licenciements massifs. C'est un fait avéré qu'à ce jour, les compagnies minières, tout en faisant des bénéfices record, refusent d'honorer l'accord sur l'augmentation de 22 % des salaires. L'AMCU, parce qu'elle a constamment revendiqué un salaire de 12 500 rands depuis 2012, est devenue le syndicat majoritaire dans les mines de platine. A ce jour, plus de 100 000 mineurs ont répondu à son appel à la grève, qui fait perdre à chacun des trois grands du patronat minier jusqu'à 9 millions de dollars (soit plus de 6 600 000 euros) par jour. Les négociations sont au point mort car le

patronat continue à proposer une augmentation dérisoire. Jusqu'à présent, syndicats et patronat campent sur leurs revendications. La police commence d'ores et déjà à faire usage de balles en caoutchouc et de grenades assourdissantes pour tenter de réprimer les travailleurs, par exemple au puits de Khuseleka, exploité par Amplats, et où 4 000 mineurs s'étaient rassemblés.

Une nouvelle vague de grèves dans les mines d'Afrique du Sud a commencé fin janvier, à l'appel du syndicat AMCU (1). A nouveau, comme en 2012 à Marikana, des dizaines de milliers de mineurs ont cessé le travail pour exiger un salaire minimum de 12 500 rands. Nous avons interrogé nos camarades, militants du Socialist Party of Azania (SOPA, parti associé aux activités de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, qui vient de tenir son conseil national début février).

patronat continue à proposer une augmentation dérisoire. Jusqu'à présent, syndicats et patronat campent sur leurs revendications. La police commence d'ores et déjà à faire usage de balles en caoutchouc et de grenades assourdissantes pour tenter de réprimer les travailleurs, par exemple au puits de Khuseleka, exploité par Amplats, et où 4 000 mineurs s'étaient rassemblés.

Ce qui est nouveau, par rapport à 2012, c'est que le syndicat des métallurgistes affilié à la COSATU, la NUMSA, a appelé conjointement les métallos à la grève. Rappelons que fin décembre 2013, le congrès de la NUMSA a revendiqué la reconquête de l'indépendance de la COSATU vis-à-vis du gouvernement.

La NUMSA, qui lors de son congrès avait invité l'AMCU, bien qu'elle ne soit pas affiliée à la COSATU, a également appelé à la grève dans les usines métallurgiques et de transformation du minerai d'Am-

plats, où pratiquement 2 200 travailleurs ont cessé le travail, dans un front uni pour les revendications communes avec les mineurs. La NUMSA et l'AMCU ont convenu de collaborer et d'engager des actions conjointes. Les deux syndicats remettent en cause la subordination de la politique gouvernementale aux exigences du patronat.

Précisément, à quelques mois des élections générales qui doivent avoir lieu en mai, le gouvernement ANC-Parti communiste-COSATU a décidé d'envoyer un médiateur dans la région minière de Rustenburg.

Le médiateur n'a pas réussi à résoudre le conflit, car les patrons refusent toujours de céder à la pression des travailleurs, ce qui a entraîné des heurts sérieux en public entre l'AMCU et les responsables des sociétés. Actuellement, l'ANC, le Parti communiste et la direction nationale de la COSATU restent silencieux, bien que le Département des ressources minières et de l'énergie et le régime de l'ANC continuent à appuyer en sous-main les compagnies minières impérialistes qui refusent d'entendre les revendications des travailleurs. Ils prétendent que ces revendications sont « contre-productives », « déraisonnables » et qu'elles entraînent « l'anarchie dans le secteur minier ».

Vous dites qu'avec cette seconde vague de grèves, après Marikana, « les travailleurs, et tout particulièrement les mineurs, commencent à réaliser la véritable signification des accords de Codesa en matière de braderie du pays ». Ce sont les accords de 1994 qui, officiellement, ont mis fin au régime de l'apartheid tout en préservant la domination économique capitaliste de la minorité blanche et des multinationales.

Dans le communiqué du conseil national de notre parti qui a réuni, le 2 février, 301 délégués de toutes

les provinces, nous avons réaffirmé que « la majorité noire doit encore transformer le mirage de la liberté en une réalité. Les manifestations qui se déroulent de toutes parts dans le pays apportent la confirmation de cette affirmation. Vingt ans se sont écoulés et la majorité noire demeure sans terre, sans toit et, pour le plus grand nombre, sans travail. Le peuple noir vit dans des conditions misérables dont il est difficile de donner une idée.

Le Socialist Party of Azania continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider notre peuple à trouver de vraies solutions à ses problèmes. Il n'y a aucun doute que c'est le système basé sur la propriété privée des moyens de production qui a apporté ces maux à notre peuple.

Dans notre pays, ce système est non seulement responsable de la division entre les classes mais il favorise également les divisions raciales, ethniques et tribales. Ce système continue de permettre aux Blancs d'accumuler d'immenses privilèges tout en encourageant le fléau de l'inégalité pour les Noirs. Il n'est donc pas surprenant qu'après « vingt ans de démocratie », seulement 11 % de la population noire ont pris la place économique que les Blancs occupaient en tant que groupe social sous le régime de l'apartheid.

Le reste, l'immense majorité de la population, est souvent dans des situations et des conditions plus pénibles que celles qui existaient sous le régime de l'apartheid. » ■

(1) L'AMCU (association syndicale de mineurs et des travailleurs de la construction) est devenue le principal syndicat des mineurs en 2012, lors de la grève de Marikana, après que la NUM (affiliée à la confédération COSATU) a dénoncé la grève et appelé le gouvernement à la réprimer. Rappelons que depuis 1994, l'Afrique du Sud est gouvernée par une coalition gouvernementale « tripartite », rassemblant les principales organisations issues du mouvement de libération contre l'apartheid : l'ANC, le Parti communiste d'Afrique du Sud (SACP) et la confédération syndicale COSATU.



Conférence 1^{er} et 2 mars 2014 - Paris ouvrière européenne

Bosnie-Herzégovine

Un soulèvement commun des travailleurs musulmans, croates et serbes contre les privatisations

Dominique Ferré

« L'Union européenne pourrait être amenée à envoyer plus de soldats en Bosnie-Herzégovine, pays actuellement agité par d'importantes manifestations, en cas d'escalade de la situation », a estimé le « haut représentant de la communauté internationale en Bosnie », dimanche 9 février. Rappelons que les institutions internationales (ONU, Union européenne) contrôlent toujours cette république de l'ex-Yougoslavie, découpée en mini-cantons « ethniques » par les accords signés sur la base américaine de Dayton en 1995, après la guerre atroce qui l'a ravagée il y a vingt ans. Si la « communauté internationale » s'affole aujourd'hui, c'est que la Bosnie est le théâtre d'un soulèvement commun des travailleurs de toutes nationalités — musulmans, croates et serbes — contre les privatisations-destructions dictées par le FMI et appliquées dans le cadre de l'occupation militaire du pays par la

« communauté internationale ». Une situation explosive qui touche l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, et les Balkans en général. Au moment même où les ouvriers de Bosnie manifestent contre les privatisations, contre les politiciens corrompus moulés dans les « accords de Dayton », au cri de « *Mort au nationalisme !* », des manifestations étudiantes étaient réprimées dans le « territoire » albanais du Kosovo. En Serbie, le gouvernement a quant à lui dû plier, il y a trois semaines, face à la grève et à la fronde des syndicats contre un projet de loi de « libéralisation du marché du travail » qui devait être adopté à la fin janvier.

Un projet de loi que, au nom des « négociations en vue de l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne », l'ambassadeur de France à Belgrade a soutenu publiquement dans la presse : « *Il revient à votre gouvernement de saisir toutes les opportunités qu'offre l'UE. (...) C'est justement pour cette raison que les réformes que prépare le ministre de l'Economie, Sasa Radu-*

lovic, sont d'une importance essentielle. » Mais le gouvernement serbe a dû céder devant une grève quasi générale dans le secteur d'Etat. Et le vice-président du gouvernement, Aleksandar Vucic, de déclarer, menaçant, que le soulèvement en Bosnie relève d'une « *conspiration* » pour provoquer « *la révolution en Serbie* ».

Et pour cause : dans tous les pays de l'ex-Yougoslavie ressurgissent les mobilisations ouvrières contre les privatisations que les institutions internationales, il y a plus de vingt ans, n'avaient pu imposer que par le recours aux prétendus affrontements ethniques.

Dimitar Anakiev, militant ouvrier de Slovaquie (autre république issue de la Yougoslavie, qui a connu de puissantes manifestations contre la politique de l'Union européenne ces dernières années), délégué à la conférence ouvrière européenne de Paris des 1^{er} et 2 mars, a joint par téléphone des manifestants de Tuzla et Sarajevo. ■

Reportage

Partie de Tuzla, la révolte s'est rapidement étendue à toute la Bosnie-Herzégovine

"A Tuzla, ville industrielle de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, les travailleurs licenciés des entreprises privatisées Dita, Polihem, Poliolhem, Gumara et Konjuh, se sont révoltés par milliers, le 6 février, contre le gouvernement cantonal (1) qui avait mené la privatisation de ces entreprises. Les demandes des manifestants ont été les suivantes : "1. Démission du gouvernement cantonal. 2. Revoir la régularité des privatisations effectuées. 3. Indemnités et sécurité sociale pour les ouvriers licenciés. 4. Répression judiciaire contre les responsables des crimes économiques. 5. Confiscation des actions illégalement acquises, annulation des contrats de privatisation. 6. Retour des usines aux travailleurs, remise sous le contrôle public afin de protéger l'intérêt public et redémarrage immédiat de la production dans les usines dans lesquelles cela est possible. 7. Harmonisation des salaires entre le secteur public et le secteur privé. 8. Paiement des hauts fonctionnaires au salaire ouvrier. Confiscation des primes de présence versées par les autorités aux commissions, comités et autres instances, ainsi que des autres subventions financières injustifiées. 9. Abolition du paiement d'un salaire aux ministres — et autres fonctions officielles — après la fin de leur mandat."

UNE MÊME INTENSITÉ

Le lendemain, la révolte s'est étendue aux principales villes de Bosnie-Herzégovine, avec la même intensité, mobilisant des milliers de travailleurs dans les villes de Sarajevo, Zenica, Brcko, Mostar... mais aussi dans les villes de la République serbe (2) : Prijedor et Banja Luka, où la mobilisation a pris la forme de marches de protestation en solidarité avec les manifestants de la Fédé-



Tuzla, le 6 février, devant le siège du gouvernement cantonal : la police tente de se protéger des jets de pierres des manifestants.

ration de Bosnie-Herzégovine. Dans toutes les villes, les bâtiments des gouvernements cantonaux ont été attaqués, voire démolis et brûlés, ce qui a été également le cas des sièges des partis gouvernementaux. Les protestataires se sont confrontés brutalement à la police, laissant plus de cent cinquante blessés sur le carreau des deux côtés. La mobilisation a pris la forme d'un mouvement de mécontentement général contre le système politique en place et la situation néocoloniale dans laquelle la Bosnie-Herzégovine est placée (dans les manifestations, on a vu beaucoup de pancartes avec des slogans du type « *Assez de travailler pour le FMI* »).

LE GOUVERNEMENT CANTONAL DE TUZLA DÉMISSIONNE

Le 7 février après-midi, le gouvernement cantonal de Tuzla a démis-

sionné, répondant ainsi à la première revendication des manifestants.

Le lendemain, c'est le Premier ministre du canton de Sarajevo qui a démissionné. Dans ces conditions, les manifestants de Tuzla ont avancé deux nouvelles revendications : « *Maintien de la loi et de l'ordre par des équipes communes de citoyens et de la police pour empêcher toute criminalisation ou manipulation politique des protestations. Etablissement d'un gouvernement de transition non-partisan, composé de hauts fonctionnaires non discrédités, n'ayant jamais exercé de mandat politique, afin de préparer les élections de 2014 dans le canton de Tuzla. Un gouvernement qui devra rendre compte publiquement chaque semaine de son travail et de la réalisation de ses objectifs.* »

Au moment où ces lignes sont écrites, la situation s'est un peu

calmée dans l'attente que les revendications soient réalisées. Deux des dix cantons de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (dont le canton central de la capitale, Sarajevo), ont vu leur gouvernement démissionner. Le gouvernement fédéral a d'ores et déjà commencé à tenter de discréditer les manifestants en faisant courir dans les médias de pseudo-informations sur des manifestants qui auraient été en possession de 32 kilos de drogue. ■

(1) Il s'agit des « cantons » ethniques (croates, musulmans, serbes, etc.) issus, en 1995, des accords signés sur la base militaire américaine de Dayton.

(2) La Republika Srpska (République serbe) est un territoire sécessionniste, majoritairement peuplé de Serbes, qui ne reconnaît pas l'autorité de la Fédération de Bosnie-Herzégovine.

Débat

Contribution pour l'appel de la conférence ouvrière européenne des 1^{er} et 2 mars

Daniel Blache, militant communiste

En remplacement du paragraphe : « *Force est de constater qu'elle (la résistance des travailleurs — NDLR) est restée encamisolée par les directions du mouvement ouvrier dans un cadre "acceptable" par l'Union européenne et ses traités, détournant la recherche de milliers et de milliers de militants et de cadres des voies de la préservation de l'indépendance de leurs organisations et du combat contre l'Union européenne* », je propose : « *Force est de constater qu'elle a du mal à s'ancrer dans des mobilisations puissantes pourtant nécessaires, malgré les multiples appels de certaines organisations syndicales ces derniers mois. Les difficultés à construire des actions unitaires et massives pour combattre le coût du capital et imposer d'autres choix économiques, privilégiant l'investissement productif, l'augmentation des salaires et des emplois pour permettre la relance de la consommation et de la croissance, pèsent dans le contexte actuel.*

Néanmoins, des perspectives de luttes convergentes existent, notamment avec l'appel de la CES (Confédération européenne des syndicats — NDLR) pour une journée d'action à Bruxelles le 4 avril afin de combattre l'austérité. »

A propos de la manifestation de la CES du 4 avril

Jean-Charles Marquiset, responsable du courant Rencontres communistes du POI

J'ai bien lu la contribution du camarade Daniel Blache. On peut évidemment considérer que telle ou telle formule du paragraphe incriminé de l'appel à la conférence aurait pu être rédigé différemment.

Mais je voudrais surtout réagir à la conclusion de la contribution du camarade. La manifestation de la CES du 4 avril ? Cela fait des années que tous les six mois, la CES organise des « euro-manifestations ». On peut bien sûr discuter de telle ou telle prise de position. Mais je ne peux pas oublier, comme des milliers de militants, particulièrement de la CGT, que la CES avait appelé à voter oui au référendum de 2005 sur la Constitution européenne, pendant que le CCN (comité confédéral national — NDLR) de la CGT avait appelé, contradictoirement, à voter non. Et ce n'est pas un détail.

Car la Constitution européenne, rebaptisée traité de Lisbonne, a accentué toutes les mesures de privatisation des services publics, de baisse des budgets, de restriction des dépenses de Sécurité sociale et d'attaques contre nos retraites. Continuer dans l'asservissement à la Constitution européenne et donc à tout ce qui en découle, c'est pressurer les travailleurs et les peuples de tous les pays d'Europe. ■

Chronique

ÉCONOMIQUE

"Régulariser la finance..." Parlons-en !

Pierre Cise

« La fréquence et la sévérité des crises financières signifient qu'elles font inévitablement partie du capitalisme. Cela ne signifie pas que les politiques doivent renoncer à essayer de limiter le dommage qu'elles causent. Mais cela devrait pousser les régulateurs à être prudents quand ils essaient de stabiliser le système. » C'est ainsi que le journal britannique *The Economist* (25 janvier 2014) résume, dans un article intitulé « L'inévitabilité de l'instabilité », deux études publiées récemment. L'hebdomadaire financier constate en outre que toutes les tentatives de réglementation « sont constamment dépassées par l'innovation financière ».

Voilà de quoi méditer pour tous ceux, experts, médias et hommes politiques, qui nous ont expliqué sans répit que la crise déclenchée en 2007-2008 était le produit de dérives et d'un manque de régulation, oubliant que la crise a surgi justement du cœur du secteur le plus « régulé », le secteur bancaire. Toutes les prétendues tentatives de « régulation du capital » n'empêcheront pas les innovations financières les plus scabreuses de fleurir, suscitées par la recherche du profit qui est le seul moteur du système capitaliste. Voyez par exemple, les opérations de titrisation

— ce tour de magie consistant à transformer le plomb (les crédits aux particuliers et aux entreprises) en or (des titres à haut rendement), et qui fut au centre de la crise dite des « subprimes » — qui ressuscitent (1) pour atteindre en 2013 presque 800 milliards de dollars, essentiellement aux Etats-Unis et en Europe.

Certes, on est loin du « pic » de 2006 (presque 3 000 milliards de dollars), mais c'est plus de trois fois le niveau le plus bas de 2010. Et les gouvernements ne sont pas en reste. Par exemple, le projet de la Commission européenne de taxe sur les transactions financières est voué, depuis le début de l'année, sous la pression des lobbies financiers, à un enterrement de première classe. Il ne s'agit pas de pleurer sur cette disposition dont l'inefficacité n'est plus à démontrer, mais on voit là ce que valent les discours sur la volonté des gouvernements de « réguler la finance ».

(1) L'article de *The Economist* (11 janvier 2014) qui relate ces faits s'intitule d'ailleurs : « Retour d'entre les morts ».

ÉGYPTE > Au lendemain du référendum sur la Constitution

Le Conseil suprême des forces armées et son candidat à la présidentielle

Dix jours à peine après la publication des résultats du référendum sur la Constitution en Egypte, le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a décidé à l'unanimité, lundi 27 janvier, « de mandater le ministre de la Défense (Abdel Fattah al-Sissi) pour se porter candidat à la présidentielle » qui doit se tenir dans les trois mois à venir. Il l'a en outre promu maréchal, grade le plus élevé de l'armée.

Correspondant

Cette décision rappelle, si besoin est, que l'appareil militaire demeure la colonne vertébrale du régime. Depuis 1952, l'armée a toujours mis au pouvoir un colonel ou un général issu de ses rangs (Neguib, Nasser, Sadate, Moubarak).

En outre, l'armée égyptienne a de gigantesques intérêts économiques à préserver, notamment depuis que les Etats-Unis lui versent 1,3 milliard de dollars en échange du respect des « accords de paix » avec l'Etat d'Israël, un financement que Washington vient de rétablir dans son intégralité.

Abdel Fattah al-Sissi, nommé chef des renseignements militaires quelques mois avant la chute de Moubarak, actuel président du CSFA, a été formé dans une académie militaire britannique en 1992, et dans une école militaire américaine en 2006. Sa nomination par Mohamed Morsi, en août 2012, pour succéder au maréchal Tantaoui, fut accueillie avec la plus grande satisfaction par la Maison-Blanche. Lors de la cohabitation avec les Frères musulmans et de la rédaction de leur Constitution, à l'automne 2012, Abdel Fattah al-Sissi s'était attaché à préserver l'autonomie de l'armée vis-à-vis du Parlement. Dans la Constitution qu'il vient de faire adopter, comme dans celle des Frères musulmans, le Parlement n'a aucun droit de regard sur le budget de l'armée. Celui-ci reste secret.



Photo M. Maarouf

La grève massive des médecins hospitaliers, exigeant une loi consignant une augmentation significative de leurs salaires et l'accroissement du budget de la santé, indique que les choses ne sont pas jouées.

L'immense propagande en cours présentant le nouveau maréchal comme un « sauveur suprême » ne peut masquer le fait que le référendum a été marqué par une très forte abstention (61,4 %), tout particulièrement des jeunes, qui représentent la moitié de la population. Fer de lance du soulèvement qui a chassé Moubarak, puis des manifestations monstres du 30 juin dernier contre Mohamed Morsi, ils exigent l'abrogation de la loi interdisant toute manifestation n'ayant pas obtenu l'aval du ministre de l'Intérieur, et la libération des militants condamnés pour avoir en-

freint cette loi ou qui attendent leur procès. « Les jeunes ont refusé de participer à ce référendum parce qu'ils estiment que ce qui se passe actuellement est une contre-révolution qui tente de revenir sur les acquis de la révolution de 2011 », a indiqué Hassan Nafaa, professeur de sciences politiques à l'université du Caire.

Conscient du danger, le pouvoir a organisé, dès le lendemain du référendum, des rencontres avec des mouvements de jeunes. Trois jours durant, le ministre de la Solidarité sociale, celui de l'Intérieur et le président intérimaire, Adly Mansour en personne, se sont relayés pour

réassurer et tenter d'expliquer qu'aucune « figure » du pouvoir de Moubarak ne siégerait dans le futur gouvernement, et que « l'Egypte ne reviendra pas en arrière ». Chacun sait pourtant que les anciens du régime Moubarak, les *felouls*, qui dominent les médias et les milieux d'affaires, sont revenus en force depuis la destitution de Mohamed Morsi.

Les taux de chômage et d'inflation ne cessent de croître. L'Egypte est endettée à hauteur de 12 milliards de dollars auprès des pays du Golfe. En sept mois, le pays est passé de la division politique à une répression féroce et des attentats quasi quotidiens. Tous ceux qui s'opposent à l'armée : Frères musulmans, syndicalistes, ouvriers, jeunes, sont dans le collimateur. Les procès des dirigeants de la confrérie, Mohamed Morsi en tête, ont commencé. Le jour du troisième anniversaire de la révolution, le 25 janvier 2014, a été marqué par soixante-quatre morts et mille arrestations.

Mais la grève massive des médecins hospitaliers, les 1^{er} et 8 janvier, puis le 5 février, exigeant une loi qui consigne une augmentation significative de leurs salaires et l'accroissement du budget consacré à la santé, indique que les choses ne sont pas jouées. Toutes les revendications qui ont mobilisé des millions d'Égyptiens et fait tomber Moubarak demeurent.

C'est précisément pourquoi, au compte de l'« ordre américain », l'armée se porte en première ligne. Cela sera-t-il suffisant ? ■

ÉTATS-UNIS > Négociations des traités de libre commerce avec l'Asie et l'Europe

Obama demande au Parlement l'utilisation du "Fast Track"

François Forge

L'un des termes sur lesquels le président Obama a appelé à la réalisation d'un accord entre démocrates et républicains, c'est celui des traités de libre commerce actuellement négociés par les Etats-Unis en direction de l'Asie et de l'Europe.

Le président Obama a demandé que le Parlement l'autorise à utiliser ce qu'on appelle le « Fast Track » (voie rapide) à ce sujet, c'est-à-dire que les projets de traité, avant leur signature, ne seraient présentés qu'une fois, en bloc, et feraient l'objet d'un simple vote par « oui » ou par « non », évitant l'écueil de longs débats au sujet des amendements.

C'est l'un des points sur lesquels, d'après *The Economist* (1^{er} février), « Obama peut obtenir ce qu'il veut s'il traite le Congrès avec habileté (...). C'est essentiel pour promouvoir des traités de libre commerce : les Asiatiques ne peuvent prendre Obama au sérieux comme négociateur si, au terme des négociations, les parlementaires américains ont la possibilité de réécrire les traités. » Les deux grands projets en cours sont l'accord de partenariat trans-Paci-

fique (TPP) et l'accord de partenariat transatlantique (APT) négocié depuis juillet 2013 par les Etats-Unis et l'Union européenne. Le premier traité vise à assurer la suprématie économique et commerciale des Etats-Unis sur toute l'Asie — en isolant la Chine, pour éventuellement la contraindre à accepter des conditions drastiques — ; ce traité ferait notamment sauter les verrous qui s'opposent encore à l'arrivée massive de produits agricoles américains aux dépens des paysans japonais et coréens. Dans le cas de l'APT, le même but est visé avec tous les pays d'Europe — par le truchement des institutions de l'Union européenne. Dans les documents préparatoires à ces deux traités, il est consigné que les lois des différents pays contractants devraient s'adapter aux conclusions du traité, c'est-à-dire au libre marché. Or c'est sur ce point qu'immédiatement des difficultés se sont manifestées pour Obama, en particulier dans son propre camp. Le principal leader du Parti démocrate siégeant

au Sénat, Harry Reid, a fait savoir son opposition au recours au « Fast Track ».

Cette prise de position n'est compréhensible que si l'on tient compte du fait qu'en novembre 2014 auront lieu les élections législatives du *mid-term* (de mi-mandat), qui vont largement renouveler le Congrès, et que les traités de libre commerce précédents (comme celui de l'Alena, accord de libre-échange Etats-

Unis-Canada-Mexique), qui avaient permis à l'impérialisme américain d'étrangler le Mexique, avaient en même temps entraîné la suppression de centaines de milliers d'emplois aux Etats-Unis mêmes. Ces traités sont donc extrêmement impopulaires. La centrale syndicale AFL-CIO a d'ailleurs comme position officielle de s'opposer à l'usage du « Fast Track ». La confédération distribue à des centaines de milliers d'exemplaires un tract qui indique : « Le "Fast Track" joue en faveur des grandes entreprises, pas du peuple, et donne aux multinationales trop

d'influence sur les lois. » L'AFL-CIO demande à tous et à chacun de contacter ses représentants au Congrès pour qu'ils refusent la procédure « Fast Track ».

Certes, les sommets de l'AFL-CIO ne dénoncent pas les traités de libre commerce en tant que tels : ils réclament une protection des droits des travailleurs par le biais de « clauses sociales ». Mais l'opposition au « Fast Track » est un élément de crise.

En même temps, la hâte qu'Obama manifeste pour faire adopter ses traités, avant tout favorables à l'intérêt des grandes multinationales américaines, souligne son hypocrisie lorsqu'il explique que l'un de ses grands buts est de « réduire les inégalités ». En fait, le « libre commerce » sans entrave a signifié pour les Etats-Unis une croissance spectaculaire des bénéfices de grandes firmes comme Caterpillar ou Chrysler. Mais l'Alena a coûté, selon les spécialistes officiels, la perte de 845 000 emplois aux Etats-Unis, liée aux délocalisations. Cela a exercé une pression vers le bas sur l'ensemble des salaires. Dans les dernières vingt années, c'est-à-dire, depuis la mise en place de l'Alena, le salaire moyen aux Etats-Unis n'a augmenté que de 1 % par an : trois fois moins que la productivité. ■

(AFL-CIO)

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ESPAGNE

La fille du roi devant le juge, un séisme qui secoue la monarchie



Photo DR

La fille du roi d'Espagne, l'infante Cristina, est entendue par un juge qui l'a inculpée de fraude fiscale dans l'enquête qui secoue l'institution monarchique restée en place après la chute du franquisme dont elle était l'un des piliers.

La plus jeune fille du roi est accusée d'avoir coopéré avec les faits reprochés à son époux, soupçonné de détournement de fonds publics. Détaillée dans un arrêt de 227 pages signé par le magistrat de Palma de Majorque après des mois d'un travail obstiné (auquel la cour a cherché à tout prix à s'opposer), cette mise en examen est tombée comme une bombe dans un pays en crise. « Le fait que cette première inculpation ait été bloquée a provoqué un rejet généralisé chez les Espagnols », s'inquiète la correspondante du journal *El Mundo*.

CHIFFRE

582,4

C'est, en milliards de dollars, ce que l'impérialisme américain a consacré l'an dernier à son budget militaire. Quatre fois plus à lui tout seul que les budgets militaires britannique, français et allemand réunis (source : UHS Jane's Aerospace Defense and Security).

CENTRAFRIQUE

Lynchage à Bangui, la FIDH dénonce l'impunité persistante

« Rétablir la démocratie, la paix et la sécurité », nous disait-on, pour justifier l'intervention militaire de la France en Centrafrique, après la Libye, le Mali... Et quel est le résultat ?

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) dénonce la persistance de l'impunité dans ce pays, au lendemain du lynchage par des soldats centrafricains d'un homme, présenté comme un « ex-rebelle ».

« Cet événement démontre qu'aujourd'hui, comme il y a six mois, on peut tuer en toute impunité en RCA », accuse Florent Geel, directeur Afrique de la FIDH. Le 5 février dernier, à l'issue d'une cérémonie officielle lors de laquelle la présidente, Catherine Samba Panza, avait célébré la renaissance d'une armée nationale, devant des dizaines de témoins, des militaires centrafricains ont lynché un homme qu'ils accusaient d'être un soldat rallié à l'ancienne rébellion Séléka. Leur crime restera impuni. Comme le reste de l'administration, les tribunaux ne fonctionnent plus, étant privés de tous moyens.

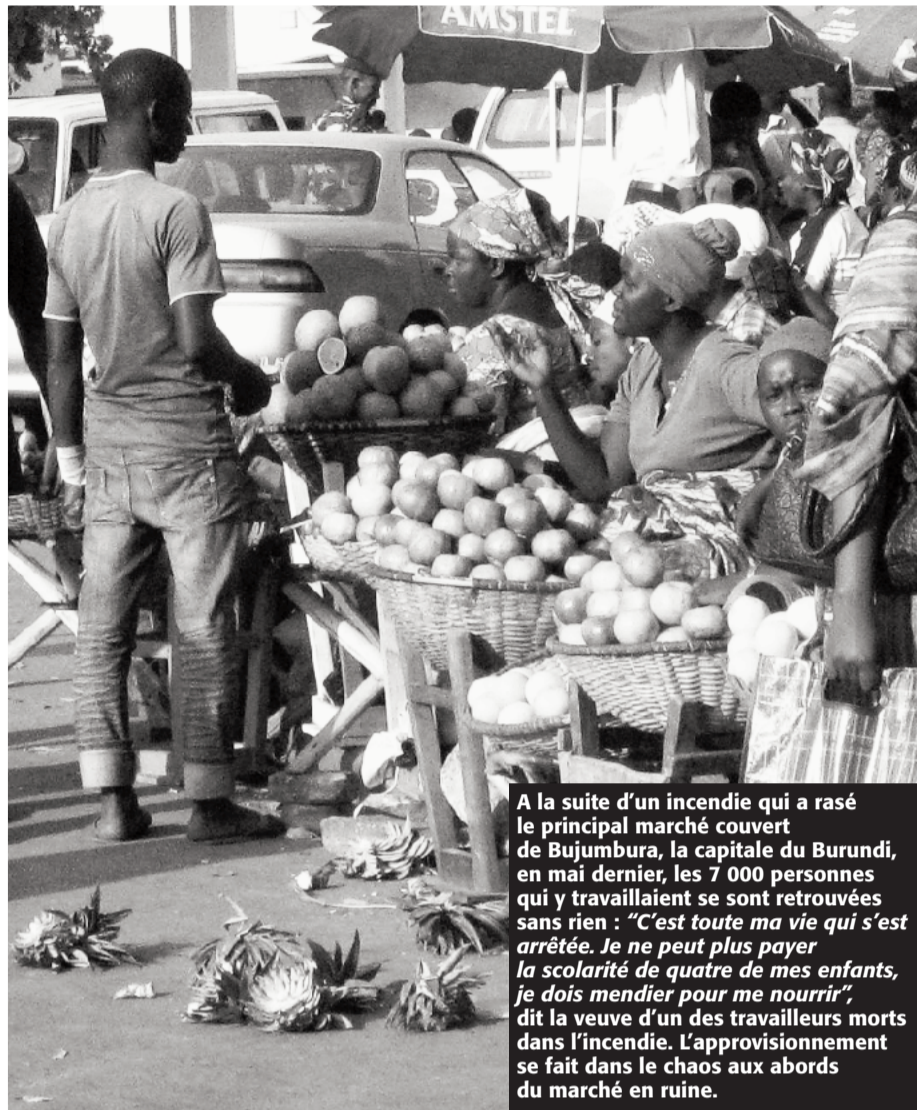


Photo AFP

A la suite d'un incendie qui a rasé le principal marché couvert de Bujumbura, la capitale du Burundi, en mai dernier, les 7 000 personnes qui y travaillaient se sont retrouvées sans rien : « C'est toute ma vie qui s'est arrêtée. Je ne peut plus payer la scolarité de quatre de mes enfants, je dois mendier pour me nourrir », dit la veuve d'un des travailleurs morts dans l'incendie. L'approvisionnement se fait dans le chaos aux abords du marché en ruine.

Le Burundi s'enfonce dans la crise politique

Correspondant

Le Burundi s'enfonce dans une grave crise politique, avec le départ de tous les ministres du gouvernement issus de l'Union pour le progrès national (Uprona), classifié comme parti tutsi. Dans ce pays de l'Afrique des Grands Lacs, la Constitution impose un partage ethnique du pouvoir entre la majorité classifiée hutu (85 % de la population) et la minorité classifiée tutsi (14 % de la population). L'Uprona était la seule formation burundaise d'opposition à n'avoir pas boycotté les élections générales de 2010. Les autres partis estimaient que les élections, remportées par le Cnnd-FDD et Pierre Nkurunziza, président sortant, avaient été truquées.

Les tensions politiques se sont accumulées ces derniers mois entre ces deux partis engagés dans une véritable course à celui qui serait le plus à même de répondre aux exigences des institutions financières internationales. Elles se sont maintenant transformées en crise ouverte, qui a fait voler en éclats le gouvernement. Pour un haut fonctionnaire de l'ONU en poste à Bujumbura, « la rupture » est d'autant plus inquiétante que le Burundi est aussi frappé par une « crise économique qui alimente le mécontentement social ». On lira ci-dessous un large extrait de la déclaration du Parti des travailleurs et de la démocratie (PTD) *Twungurunani* à ce sujet.

Parti des travailleurs et de la démocratie (PTD) *Twungurunani*

“Pour la paix, l'unité et la souveraineté !”

Ce mercredi 5 février 2014, la fête nationale de l'Unité intervient alors que des tensions politiques se développent à la suite du limogeage des dirigeants de l'Uprona, le major Bernard Busokoza, de la première vice-présidence, par le président de la République, et le député Charles Nditije, de la présidence de ce parti, remplacé par Bonaventure Niyoyankana par décision du ministre de l'Intérieur. (...) Le Parti des travailleurs et de la démocratie PTD *Twungurunani* l'affirme : les différentes crises politiques à caractère ethnique qui ont émaillé l'histoire récente de ce pays ont toujours été le fait des dirigeants qui ont entraîné des populations dans des guerres dont elles n'ont tiré que souffrances et misère. C'est pourquoi le PTD *Twungurunani* interpelle les dirigeants au sein des partis, aussi bien qu'au sein des institutions elles-mêmes, pour réaliser l'unité en engageant le débat le plus large pour définir les institutions dont le pays a besoin, garantir les libertés démocratiques, stopper le processus des privatisations et de remboursement de la dette externe que nous imposent les institutions financières internationales que sont la Banque mondiale, le FMI et l'Union européenne. Il est urgent, dès lors, d'instaurer la souveraineté du pays afin de satisfaire les aspirations légitimes des travailleurs, des paysans et des jeunes à la paix, à l'unité et à une vie digne. »

Le président du PTD *Twungurunani*
Paul NKUNZIMANA
Le 5 février 2014

GUADELOUPE-MARTINIQUE-LA RÉUNION

Grève des gérants de stations-service

Le 5 février dernier, le gouvernement français a signé les textes réformant la fixation des prix des carburants dans les départements d'outre-mer, mettant ainsi fin à la grève des gérants de stations-service.

Dans les DOM, le secteur des carburants est, comme partout, sous le contrôle monopolistique des compagnies privées qui contrôlent l'importation, le raffinage et le stockage. Total y tient une large place. Mais c'est un secteur administré par l'Etat, avec une fixation des prix tous les mois par les préfets.

Les compagnies pétrolières y réalisent de confortables profits : près de 100 millions d'euros en 2013 sur les cinq DOM, avec des marges allant de 14 à 22 %.

Les arrêtés, qui seront prochainement publiés au Journal officiel, fixeront « le nouveau taux de rémunération des capitaux » dans cette branche, tant aux Antilles-Guyane que dans l'océan Indien.

On lira ci-dessous de larges extraits du communiqué du LKP à ce sujet.

COMMUNIQUÉ DU LKP

“Pour un service public d'approvisionnement et de distribution des carburants en Guadeloupe”

En vérité, ni le décret Penchard de novembre 2010 (soutenu par les compagnies pétrolières et les gérants), ni le nouveau décret Lurel ne vont dans le sens des consommateurs, des travailleurs des stations-service ou même des gérants de stations-service. Dans les deux cas, les grands gagnants de cette farce, ce sont les compagnies pétrolières, et singulièrement Total, actionnaire principal de la SARA et principal propriétaire des stations-service de Guadeloupe », constate le LKP, pour qui la solution passe par trois grandes mesures :

« 1) Créer un établissement public chargé de l'approvisionnement et de la distribution des carburants. La mise sous contrôle public doit mettre fin à la pwofitasyon des compagnies pétrolières. (...) 2) Libérer les gérants de la domination des compagnies pétrolières. Les gérants doivent devenir propriétaires pleins et entiers de leur outil de travail et pouvoir contracter librement avec la compagnie de leur choix. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Le gérant est lié par un contrat d'exclusivité et doit obligatoirement acheter à “sa compagnie” et au prix fixé par celle-ci et même reverser un pourcentage de ses recettes. (...) La compagnie a ainsi un droit de vie ou de mort sur le gérant. Ni le décret Penchard, ni le décret Lurel ne mettent fin à cette abomination. 3) S'approvisionner dans la Caraïbe : au Venezuela, à Trinidad et Tobago, à Curaçao... »

Contrairement aux dires de François Hollande, on trouve du carburant aux normes européennes dans ces différents pays à des prix nettement plus bas. D'ailleurs, le carburant vendu par la SARA en Guadeloupe, Martinique et en Guyane provient pour une bonne part des producteurs de la Caraïbe, alors que nous le payons au prix fort comme produits pétroliers venant d'Europe du Nord. »

Pour le LKP, un tel établissement public d'approvisionnement et de distribution des carburants en Guadeloupe « garantira la sauvegarde des emplois dans les stations et à la SARA, la sauvegarde des entreprises, la mise sous contrôle public de l'approvisionnement et de la distribution des carburants et la baisse des prix d'au moins 50 centimes du prix à la pompe ».

(1^{er} février 2014)

MAYOTTE

Les indicateurs de la précarité les plus élevés



Alors que les manifestations de jeunes continuent de secouer l'île de La Réunion, un autre de ces derniers confettis de l'ex-empire colonial de la France, l'île de Mayotte, dans l'océan Indien (un peu plus de 210 000 habitants), est montré du doigt par l'Insee comme ayant les indicateurs de la précarité les plus élevés.

La moitié de la population a moins de 17 ans et demi, 60 % des Mahorais ont moins de 25 ans et 30 % moins de 10 ans. Le niveau de qualification « reste faible » (sic !), note l'Insee : 71 % de la population n'ont aucun diplôme qualifiant. D'ailleurs, parmi les 15 ans et plus, un habitant de Mayotte sur trois n'a jamais été scolarisé. 56 % des 15-29 ans qui ont achevé leur scolarité n'ont aucun diplôme.

Le taux de chômage atteint 36,6 %, le plus élevé des DOM devant La Réunion (34,4 %) et la Martinique (28,1 %).

Les conditions de logement, enfin, « restent éloignées des standards ». Deux tiers des résidences principales ne disposent pas, à l'intérieur, soit de l'eau courante, soit de l'électricité, soit d'un WC ou d'une douche.